

Travail à domicile : (suite de la 1re page)

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **31 (1943)**

Heft 638

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264854>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

reçus directement de Londres par télégramme ne pourrions manquer d'intéresser vivement nos lecteurs. (Red.).

...A partir du 19 avril 1943, tous les civils, hommes et femmes, subissant un dommage physique du fait de la guerre, recevront la même indemnité au montant de 37 shillings par semaine, payable pendant six mois. C'est la catégorie des ménagères qui bénéficiera le plus de cette nouvelle décision: d'après le système précédemment en vigueur une ménagère, atteinte lors d'un raid aérien, ne recevait que 16 sh, 4 par semaine et une femme ayant une occupation lucrative 28. La nouvelle disposition confirme donc le statut de la ménagère selon les lignes du Plan Beveridge. Sir William d'ailleurs a été lui aussi appelé à témoigner devant le Comité créé pour étudier cette question des indemnités, et a, une fois de plus, présenté des arguments en faveur de l'abolition des différences de traitement, non seulement entre les sexes, mais encore entre les occupations des personnes visées.

...On l'a dit: la distinction entre hommes et femmes dans ce domaine des dommages de guerre était manifestement injuste: par exemple une femme blessée en service commandé — service du feu ou toute autre activité de la défense nationale — recevait une indemnité inférieure à celle que touchait un homme blessé en restant tranquille dans un abri. Un homme gendarme d'incendie pouvait toucher une indemnité de 3 livres 4 par semaine, et une femme, pour le même service, ne dépassait pas 2 livres 12! Le Comité spécial a balayé toutes ces complications et toutes ces injustices. Notons que ce Comité était composé de dix hommes et de cinq femmes représentant tous les partis politiques... Une indication sur l'attitude qu'allait prendre la Chambre contre le gouvernement avait été donnée quelques semaines auparavant, lorsque 95 membres de tous les partis soutinrent, contre le gouvernement, la motion présentée par Mrs. Tate; et certes, si quel qu'un a droit à des éloges pour le succès obtenu, c'est bien elle que tous les membres du Parlement ont tenu à féliciter. Ainsi tombe une nouvelle barrière et disparaît une autre injustice.

H. H.

Le travail de guerre des femmes allemandes

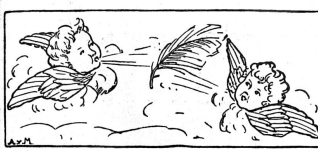
D'une lectrice outre-frontière de notre journal, nous recevons les renseignements qui suivent, qui seront certainement lus avec intérêt:

...Combien vous avez raison de réclamer en faveur des femmes facteurs! Nous avons fait ici les meilleures expériences avec elles, et elles constituent une phylaxie courante de la vie de nos rues. Je puis en dire autant du rôle des femmes dans les chemins de fer, qui travaillent comme conducteurs dans tous les trains et jouissent auprès du public de la même autorité que les

hommes: durant mes nombreux voyages, il ne m'est jamais arrivé d'en voir une en difficultés pour faire exécuter un règlement ou se faire respecter. Dans les trains électriques et les trams-ways, la moitié du personnel au moins est constituée par des femmes, les postes les plus faciles étant remplis par les étudiantes selon une rotation hebdomadaire.

...Je n'entreprendrai pas de vous parler du travail des femmes dans les fabriques, car il y faudrait des volumes. Elles détiennent même des postes difficiles pour lesquels elles ont été spécialement préparées; l'on a aussi abrégé la durée du travail en vue de l'emploi des mères avec de petits enfants: toutes choses qui, autrefois, auraient été déclarées impossibles! Le nettoyage des trains est aussi fait par des femmes, qui portent à cet effet une sorte de pantalon très commode. D'ailleurs la femme en uniforme est une figure à laquelle nous nous sommes parfaitement habitués: par exemple toutes les femmes conductrices de train portent le même pantalon que les hommes, alors que les employés de l'administration aéronautique, celles de la Radio, et de tous les postes relevant de l'armée endossent sur leur robe un fourreau gris-bleu ou bien noir, et somme toute seyant.

Les femmes facteurs, elles, sont toujours en pantalons. Pour revenir à ce premier sujet de ma lettre, nous avons ici, à la campagne, une vaillante postière qui, depuis des années déjà, remplace son mari, et qu'il pleuve ou qu'il neige porte des lettres et des paquets à travers la montagne avec la même parfaite ponctualité. Vous comprendrez que les femmes soient nom-



DE-CI, DE-LA

Les ailes brisées.

Les journaux ont annoncé la mort à son poste de l'aviatrice soviétique, Maria Rostowa, spécialiste du vol à longue distance, et pilote militaire, à laquelle ont été faites des funérailles nationales en reconnaissance des services rendus, comme de son œuvre d'organisation de l'aviation féminine.

Gustave Doré féministe.

Le grand musicien et le grand caractère, que pleure avec le canton de Vaud la Suisse musicienne, était partisan du suffrage des femmes; certes il ne militait pas avec nous, il avait autre chose à faire, mais il ne cachait pas son opinion en ce domaine (a-t-il jamais caché son opinion?). Pendant nombre d'années, il a été membre de l'Association lausannoise, où l'avaient fait entrer M^{lle} le Dr. Feyler et le pasteur Béranger.

breuses dans la défense contre avions! et nous les voyons souvent chefs de quartiers ou d'étages. La Gretchen allemande n'est vraiment plus qu'un

Il nous souvient d'une enquête de la Semaine littéraire sur le féminisme, à laquelle il avait répondu: « Ce qu'on demande à la femme? D'être femme. Un point c'est tout ». C'était tout un programme et il semble bien que nous nous efforçons de le réaliser en demandant que la femme enfin puisse donner en Suisse toute sa mesure.

S. B.

Un jubilé.

Toutes nos félicitations vont à une de nos fidèles abononnées de la première heure, M^{lle} Clara Waldvogel professeur à l'École supérieure des jeunes filles de Neuchâtel, et présidente de l'Association cantonale neuchâteloise, qui vient d'accomplir ses trente ans de professorat. Au cours d'une charmante cérémonie, durant laquelle ses élèves la fleurissent au propre et au figuré par des azalées et des discours, il lui fut encore remis, de la part des autorités, un couvert en argent aux armes de la commune de Neuchâtel.

Sachant bien tout le cœur et la conscience qu'a apportés M^{lle} Waldvogel, aussi bien à ses devoirs professionnels qu'à ses tâches féministes et pacifistes, nous nous réjouissons de toutes les manifestations de reconnaissance qui lui ont été si justement témoignées, et fières, comme nous le sommes toujours lorsqu'une des nôtres est à l'honneur, nous lui disons ici tous les vœux du Mouvement et de ses lecteurs.

E. Gd.

Les Commissions sans femmes

Petite histoire du temps présent

Régulièrement, comme depuis 1916 elles l'ont fait chaque fois, au début du renouvellement des grandes Commissions administratives, les Sociétés féminines genevoises, cette fois-ci par l'intermédiaire du Centre de Liaison, ont adressé une demande de nominations féminines au Conseil d'Etat. Et tout aussi régulièrement, comme il en a pris trop souvent la fâcheuse habitude, celui-ci leur a répondu par la négative, arguant du prétexte qu'aucune vacance ne s'étant produite, il ne pouvait leur donner satisfaction... Cette année même, il a tellement tardé (trois mois seulement!) à répondre que, pour le première fois, une lettre revenant à la charge a été nécessaire... Car telle est la politesse des mœurs gouvernementales actuelles dans nos démocraties sans femmes.

Heureusement qu'il n'en a pas été toujours été ainsi, car sans cela on se demanderait en vérité comment jamais des femmes parviendraient à percer cette muraille d'opposition! En 1925 en effet, l'Association pour le Suffrage, alors seule à la brèche, renonçant à s'adresser au Grand Conseil (qui élit de son côté une partie des membres de ces Commissions) pour atteindre directement le Conseil d'Etat, avait vu des femmes pénétrer pour la première fois à la Commission de Protection des Mineurs, d'où l'on n'a plus jamais eu l'idée depuis lors de les déplacer, à celle de l'Asile de Lœx où il en est de même, à celle de l'Hôpital et de la Maternité (et l'absence de femmes dans une Commission comme celle-ci

est tout simplement absurde!) et à celle de l'Asile de Bel-Air. Cette dernière place fut perdue six ans plus tard par démission de la titulaire, et ne fut jamais pourvue par une femme, ce qui prouve combien sont avides autour de ces postes les compétitions des partis politiques. En 1934, l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement socialiste créa pas mal de remue-ménage dans la composition de ces Commissions; mais toutes les femmes nommées par des gouvernements bourgeois furent maintenues en fonctions, avec l'adjonction de nouvelles collègues, et des places créées dans deux autres Commissions encore, celle de l'Asile des Convaléscent et celle du Contrôle des films. En 1934, l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement socialiste créa pas mal de remue-ménage dans la composition de ces Commissions; mais toutes les femmes nommées par des gouvernements bourgeois furent maintenues en fonctions, avec l'adjonction de nouvelles collègues, et des places créées dans deux autres Commissions encore, celle de l'Asile des Convaléscent et celle du Contrôle des films. En 1934, l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement socialiste créa pas mal de remue-ménage dans la composition de ces Commissions; mais toutes les femmes nommées par des gouvernements bourgeois furent maintenues en fonctions, avec l'adjonction de nouvelles collègues, et des places créées dans deux autres Commissions encore, celle de l'Asile des Convaléscent et celle du Contrôle des films. En 1934, l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement socialiste créa pas mal de remue-ménage dans la composition de ces Commissions; mais toutes les femmes nommées par des gouvernements bourgeois furent maintenues en fonctions, avec l'adjonction de nouvelles collègues, et des places créées dans deux autres Commissions encore, celle de l'Asile des Convaléscent et celle du Contrôle des films. En 1934, l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement socialiste créa pas mal de remue-ménage dans la composition de ces Commissions; mais toutes les femmes nommées par des gouvernements bourgeois furent maintenues en fonctions, avec l'adjonction de nouvelles collègues, et des places créées dans deux autres Commissions encore, celle de l'Asile des Convaléscent et celle du Contrôle des films.

...Si bien que constatant que, tantôt l'on nomme des femmes parce que l'on suppose qu'elles sympathisent ou ne sympathisent pas avec les uns ou les autres des partis politiques, et que tantôt on les écarte parce que l'on a besoin de leur place pour y mettre des électeurs, l'on pourrait se demander — si l'on n'avait pas déjà fait, combien de fois! le tour de toutes ces ambitions et de toutes ces intrigues! — où se trouve au milieu de tout cela l'intérêt des malades, des femmes en couches, des aliénés?...

E. Gd.

Travail à domicile

(Suite de la 1^{re} page.)

Sans doute, et il faut le dire, le délai d'une année n'est-il pas suffisant pour déduire déjà des conclusions. Cependant, c'est avec une grande satisfaction que nous avons appris par cet exposé que, des Commissions paritaires professionnelles — qui à notre avis, constituent l'une des dispositions essentielles de la loi pour lutter contre les salaires de famine — deux sont déjà constituées, l'une pour les métiers de l'habillement — et ce qui y aura à faire en ce domaine-là! — l'autre pour l'industrie de la broderie. Le Conseil Fédéral a décrété, la veille exactement de cette Assemblée de Neuchâtel, la constitution d'une troisième Commission pour l'industrie des rubans, et, nous dit M. Eichholzer, une quatrième est en préparation pour les industries de l'horlogerie. On pense bien que mettre ces Commissions sur pied n'est pas une petite tâche, et il ne faut pas nous étonner de ne pas les voir en-

La Résidence
11, Florissant - Genève
Hôtel - Restaurant - Bar
Grands et Petits Salons pour Réceptions
G. E. LUSSY, Directeur

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION
École LEMANIA LAUSANNE
33 professeurs
méthode éprouvée
programmes individuels
gain de temps



Glané dans la presse...

Et voici les Américaines à l'œuvre...

C'est à un communiqué de la Feuille d'AVIS de Vevey, que nous empruntons les détails publiés par Mary Anderson, la directrice bien connue du Bureau du Travail féminin aux Etats-Unis, sur le concours apporté par les femmes à la défense nationale et évalué, il y a quelques temps déjà, à plus de deux millions de forces individuelles:

La commission de la main-d'œuvre pour les industries de guerre estime que les femmes peuvent remplir le 80 % des emplois dans vingt et une industries-clés de la défense nationale.

Les femmes travaillent avec zèle à côté des hommes, endossant une responsabilité grandissante dans la production de guerre. Elles exécutent des travaux considérés jusqu'ici comme réservés aux hommes, se montrant en de nombreuses circonstances aussi capables que ces derniers, et dans certains cas, mieux dotées.

La grande majorité des femmes travaillant pour la défense nationale sont employées dans la production industrielle. Un grand nombre d'entre

elles, quoique travaillant dans des entreprises employant habituellement des femmes, fabriquent divers articles nécessaires aux armées tels que: uniformes, souliers, masques à gaz, parachutes, bateaux pneumatiques et équipements électriques.

Des milliers de femmes sont maintenant affectées à la fabrication des munitions. 80.000 environ fabriquent des cartouches et des obus et leur nombre sera triplé prochainement. En avril, 17.500 femmes travaillaient dans les principales usines de montage d'avions. Quand la production atteindra son point maximum, 100.000 y seront affectées.

Les contremaîtres sont agréablement surpris par la rapidité, l'aisance et le rendement des ouvrières, même dans certains travaux minutieux comme le soudage. Certaines usines d'avions emploient des femmes dans toutes leurs sections; et elles effectuent toutes les opérations, même la « finition ».

Elles travaillent en nombre croissant à la fabrication d'instruments d'avions, de matériel de protection contre l'incendie, et d'appareils médicaux. La plupart des Etats de l'Union ont des lois réglant le nombre d'heures et le travail de nuit pour les femmes. Bien entendu, certaines dérogations, prévues en cas de circonstances exceptionnelles, permettent de les faire travailler au delà du temps fixé et de les employer dans les équipages de nuit.

Quels sont les salaires des femmes par rapport à ceux des hommes? Dans certains établissements travaillant pour la défense nationale, en particulier dans l'aviation, les femmes bénéficient des mêmes tarifs. En revanche, dans d'autres domaines, dans les fabriques de muni-

tions et d'instruments, par exemple, le barème des salaires est généralement inférieur.

Les deux grandes organisations ouvrières ont adopté le principe: « A travail égal, salaire égal ». Certaines clauses s'inspirant de cet esprit ont été insérées dans les contrats passés entre les représentants des ouvriers et des patrons.

Nouveaux textiles

Du Bulletin de l'Office international de l'Enseignement ménager (Fribourg) ces détails, utiles à connaître sur des produits appelés certainement à jouer un rôle dans notre économie nationale.

L'aralac est un nouveau venu dans le domaine des textiles. C'est une fibre à base de protéine, identique, quant à sa composition chimique, aux laines, mohair et fourrures. Elle est fabriquée avec du lait caillé écroulé qui, après avoir été lavé et séché, est soigneusement, mais simplement dispersé dans un épais sirop de viscosité, expulsé à travers des trous et coagulé et régénéré en un filament. A ce moment, les nombreux groupes libres aminés de la molécule de protéine doivent être bloqués, de telle sorte que le taux de la prise de couleur et la sélection des teintures puissent être contrôlés. En même temps, d'autres manipulations rendent la fibre plus dure. L'aralac peut être mélangé à la laine, le mohair, la fourrure, la rayonne et le coton dans des proportions variables. Pour le moment, il est utilisé avec beaucoup de succès dans la production de feutre polu pour l'industrie du chapeau.

La cotonine est le nom donné à une fibre de lin ou de chanvre cotonisé; elle est fabriquée en réduisant les fibres d'écorce en fibres très

fines, dont la grosseur ressemble à celle du coton, et qui peuvent être filées selon les procédés employés pour le coton. Le procédé a été employé en Allemagne depuis quelque temps pour l'emploi des déchets de chanvre et de coton.

Bien que la fibre cotonisée ne puisse être employée seule avec beaucoup de succès, elle donne toute satisfaction quand elle est combinée avec des fibres de coton ou d'autres fibres de soie.

Le fiberglass est le nouveau textile fabriqué aux Etats-Unis avec de très fins filaments de verre. La beauté des tissus obtenus avec le fiberglass les rend susceptibles de servir à de multiples emplois, malgré leur prix encore relativement élevé. On les utilise surtout pour la décoration intérieure: draperies, rideaux, tapis de lit et de table, coussins, abat-jour. Les résultats des épreuves de résistance au poids et à la traction de rétrécissement durant le nettoyage à sec, le nettoyage humide et le blanchissage, et ceux de la résistance de solidité de la couleur exposée à la lumière sont très satisfaisants.

Éléances

Voici un fragment de Mlle Elisabeth Huguenin dans la Coopération qu'il sera utile de faire méditer à des jeunes:

J'entendais une jeune femme qui rentrait de vacances décrire à une amie les élégances de la vie d'hôtel qu'elle venait de mener pendant une quinzaine. Elle s'exaltait sur ses longues filaneries au lit, le matin, sur la satisfaction qu'elle avait éprouvée à se faire servir par des domestiques et à laisser sa chambre en pagaille, après quoi elle ajouta:

Et chaque jour deux serviettes de toilette

Apportez des fleurs de Hirt à tous ceux que vous aimez
4, rue de la Fontaine
Tél. 5.01.60

Au Bébé
Maison spéciale de LAINES et tous tricotés mains
Sous-vêtements dames et enfants

Papiers Peints DUMONT
19 B° HELVETIQUE

BAECHLER
Tenturiers, Spécialités du tapis.

core à l'œuvre! obligées de supporter que subsistent encore, mais pas pour bien longtemps, nous y comptons, des payes de misère comme celles que nous mentionnons plus haut. M. Eichholzer a aussi relevé très justement la difficulté, que nous comprenons certainement toutes, de protéger l'ouvrier et l'ouvrière sans leur supprimer leur gain-pain, par le contrecoup des mesures que ne manqueraient pas de prendre des entrepreneurs visés par ces prescriptions sévères; et les assurances qu'il a données sur les méthodes qu'emploie l'OFIAT pour l'application de la loi, son désir de souplesse, son souci de réduire toute bureaucratie au minimum, ont certainement été accueillis avec satisfaction par son auditoire.

Or, celui-ci, du fait sans doute que le second sujet de l'ordre du jour de cette Assemblée touchait à la tâche actuelle des Ouvriers dans les grandes villes, comptait une bonne partie de déléguées féminines; et l'une d'elles, M^{lle} Jacoud, présidente de l'Ouvroir de Montreux, se fit avec vigueur l'interprète des plaintes suscitées autour d'elle par l'entrée en vigueur de la loi fédérale, dont on jugeait les dispositions tracassières et compliquées! Ce fut pour la présidente de l'Union suisse, M^{lle} Dora Schmidt, soutenue par M. Eichholzer, puis par M^{lle} Gourd dans sa propre conférence, une belle occasion de montrer avec chaleur le rôle moral de cette loi, et comment ses inévitables prescriptions ne doivent pas nous faire oublier tous les avantages qu'elle apporte dans l'existence de tant de femmes, exploitées trop souvent par des entrepreneurs avides; et cela permit aussi de toucher du doigt, le long de la discussion, le fait que ce sont généralement les aides bénévoles des Ouvroirs qui se plaignent des complications créées par ces nouvelles dispositions. Or, au cours de la petite enquête, menée par celle qui signe ces lignes entre 23 Ouvroirs de grandes villes (Zurich, Bâle, Berne et Genève), s'il n'a été émis que peu de remarques sur l'application de la loi sur le travail à domicile, il a alors été catégoriquement déclaré, et à la presque unanimité, que, de plus en plus, la main-d'œuvre bénévole doit faire place dans la direction et l'organisation des Ouvroirs au travail rémunéré, et cela aussi bien pour des raisons d'ordre économique, — en saisissant ce moyen de venir en aide au plus

grand nombre possible de femmes qui se débattent dans les difficultés de la vie — que pour des motifs professionnels de bien-faire et de savoir-faire.

Le temps n'a malheureusement pas permis la discussion approfondie dont nous espérons retirer des renseignements sur d'autres points touchant l'activité de nos Ouvroirs: taux des salaires, et pourcentage d'élevation de ceux-ci en relation avec le coût de la vie (et deux orateurs masculins ont insisté sur la relation étroite entre ce taux et le contrôle des prix); difficultés des achats de matière première; complications amenées par le rationnement des textiles; modifications causées par la guerre dans la main-d'œuvre; et surtout problème préoccupant de la crise de chômage dont on nous menace pour un avenir rapproché, et rôle que pourront alors assumer nos Ouvroirs, le Comité de l'Union ayant décidé d'étudier sérieusement cette dernière question. Puis, une double exposition étant installée dans les salons de Beau-Rivage, l'une de la petite merveille que nous a semblé être une machine à tricoter de la maison Dubied, l'autre des résultats d'un concours d'objets de voyage organisé par l'Union suisse; puis, le temps étant magnifique et le lac d'azur... chacun et chacune se hâta, après rapports, conférences et discours, de jouir du paysage neuchâtelois dans sa gloire. Merci aux autorités de cette ville comme aux organisatrices expertes pour l'accueil si aimable qu'elles ont bien voulu nous y faire, et merci aux dirigeants de l'Union Suisse, M^{lle} Dora Schmidt, présidente, et M. Rubin, vice-président, en particulier, pour toute l'œuvre utile accomplie par eux, et dont ils nous ont donné une fois de plus la preuve.

E. Gd.

Sous le signe de l'épi à la croix fédérale

...un insigne bien connu de nos lecteurs et lectrices sera mis en vente dans toute la Suisse les 8 et 9 mai prochain. Point n'est besoin de le recommander particulièrement ici, car l'on sait l'effort qui est demandé à notre agriculture pour que nous puissions continuer à manger à notre faim; et comment le «Fonds national pour l'extension des cultures» est déjà venu en aide à des milliers de cultivateurs, qui, sans nos concours, n'auraient pu se procurer les outils, les machines, les semences, les engrais indispensables — sans parler des



Publications reçues

MARIUS FALLET: *La Sagne à l'époque de Daniel Jeanrichard*. Aux Editions des Nouveaux Cahiers La Chaux-de-Fonds, 1943. 2 fr. 75.
«Un féministe convaincu», tel se désigne lui-même l'auteur de cette plaquette en l'offrant à M^{lle} Gourd. Nous n'aurions, autrement, pas su ses convictions, qui n'ont qu'un lointain rapport avec l'histoire d'un village sis dans les montagnes neuchâteloises.
Ce village donna naissance à l'horlogerie montagnarde de la région et à celui qui en fut le promoteur, Daniel Jeanrichard. Profondément attachés à leur terre, les habitants furent amenés par les circonstances historiques à diriger leurs efforts vers deux sources de gains industriels: la dentellerie et l'horlogerie. M. Fallet a étudié à fond une documentation lui permettant de suivre, pour ainsi dire pas à pas, la destinée d'une population travaillante et tenace, qui, depuis la fin du XVIII^e siècle surtout, s'est adonnée à ces deux activités.
M. L. P.
PAUL PLOTKE: *La paix des nerfs*. 1 vol. aux Editions du Mont-Blanc (Collection Action et Pensée, dirigée par Ch. Baudouin et J. Desplanques). Genève 1943. 1 vol., 4 fr.
Disciple d'Adler, le psychologue bien connu, M. Paul Plotke analyse des cas divers de complexes d'infériorité. Il montre, par des exemples concrets, comment on peut combattre ces désordres nerveux par l'encouragement et un système judicieux de compensations. «Comme Socrate en-

treprenait d'enseigner la vertu, nous dit-il, nous enseignons aux nerveux la compréhension de leurs erreurs et le courage de s'adapter aux exigences inévitables de la vie en communauté.»

On confirme dans ce livre une vérité bien connue des suffragistes: le complexe d'infériorité du sexe féminin aux temps historiques (l'âge d'or de la femme se situait, paraît-il, à l'époque préhistorique). Voici ce que nous lisons: «... nous voyons la femme être un perpétuel objet de dépréciation; «fils» et «gars» sont des mots honorés, «fille» et «garce» sont des termes d'injure...»; et ailleurs: «... le fait que dans toutes les sociétés patriarcales... les femmes sont considérées comme inférieures, augmente leur sentiment d'insécurité naturelle...».

Si le *Mouvement Féministe* voulait lutter contre cette faiblesse féminine malade en suivant les conseils de M. Plotke, ne devrait-il pas intensifier sa campagne d'encouragement? Est-ce à dire qu'il devrait s'abstenir aussi de toute parole amère et s'interdire de signaler tout échec des efforts féminins? J'abandonne la solution de ce problème aux méditations de nos lectrices.
A. W.-G.

Ad. FERRIÈRE: *Libération de l'homme*. Edition du Mont-Blanc (même collection). Genève 1943. 1 vol., 4 fr. 75.

Dans ce volume, M. Ad. Ferrière se propose de «dire en toute simplicité ce qu'il a pensé et senti toute sa vie». Il discute avec nous les questions fondamentales et éternelles: le mal, l'erreur, les inspirations qui nous guident, l'homme, la femme l'enfant, la religion, la théologie, la mort, Dieu, l'Unité, et il nous apprend comment il les a résolues.

Nul doute que le lecteur ne s'enrichisse spirituellement au long de ces pages animées par un idéalisme et un amour rayonnants. Il réagira aussi et se rebiffera à l'occasion. Nous ne saurions tracasser, par exemple, à la définition que nous donne l'auteur du rôle de la mère dans la famille et, partant, de la femme dans le groupe social. Au nom de la psychologie, il nous paraît le limiter d'une façon immuable qui pourrait être dangereuse. Mais M. Ferrière nous pardonne d'avance tout désaccord possible avec ses idées dans les très belles réflexions qu'il a écrites sur la tolérance: «...si mon prochain pratique le bien, les images et les symboles, quels qu'ils soient, dont il se sert, sont l'expression, chez lui, d'une vérité sous-jacente dont la source et le point de convergence sont les mêmes que les miens.»
A. W.-G.

Le Consommateur soucieux de ses Intérêts fait ses achats à la COOPÉRATIVE

La femme d'aujourd'hui porte le bijou de demain
VACHERON CONSTANTIN

fraîches, ma chère, et deux pour mon mari... je m'en suis donnée à cœur joie de les salir et de les gâcher, jusqu'à la dernière.

Ce beau gaspillage était, pour elle, le signe de la vie élégante, et celle-ci, le synonyme de bonheur.

En l'écoutant, je pensais à ce jeune homme dont sa logeuse m'avait dit qu'il ne quittait jamais sa chambre, le matin, sans avoir vidé sa cuvette, et comme elle lui en exprimait son étonnement, il lui avait répondu:

— Ma mère m'a appris à épargner aux domestiques la corvée peu agréable de ranger mes affaires intimes. Une femme de chambre est une femme et elle a droit à mon respect.

Enfants d'Angleterre

Nous empruntons à *Curieux*, hebdomadaire romand, ces deux fragments d'un fort intéressant article de Mrs. Ruth Adam, femme de lettres bien connue, sur les mesures énergiques prises au cours de ces dernières années pour préserver les enfants des effets de la guerre.

...Il y a deux moyens d'éviter les maladies nerveuses, nées de la guerre, chez les enfants. La première consiste à leur faire sentir tout ce qui a été fait pour les mettre en sûreté. Il ne s'agit pas seulement là de l'entraînement contre les raids, des services de pompiers, des précautions défensives et des masques à gaz, mais de toutes les mesures légales prises pour leur bien-être. En Angleterre, les enfants savent que les adultes ne reçoivent que deux litres de lait par semaine en hiver et trois si possible en été, afin que les petits aient la ration qui leur est nécessaire. Ils ont des examens médicaux réguliers et on leur distribue gratuitement du jus de fruit et

de l'huile de foie de morue. Dans les boutiques, il y a de grandes affiches sur les étalages d'oranges: «Réservées aux enfants.» La plupart des boutiques de bonbons en font de même. Aujourd'hui, ma petite fille — cinq ans — m'a proposé aimablement, mais sur un ton un peu protecteur, de m'emmener chez le marchand de bonbons: «Il vous en vendront un peu, si je suis avec vous». Les enfants, en Grande-Bretagne, se rendent compte qu'ils sont l'élément principal du patrimoine national. Ceci leur inspire sécurité et confiance. C'est aussi le sentiment qu'ils trouvent au sein d'une famille tendre et dévouée.

Il y a un autre moyen de garantir les enfants des maladies de nerfs: leur laisser prendre part à l'effort de guerre de la nation. L'action est le meilleur antidote contre la peur. Si vous êtes bien décidé à faire quelque chose pour aider à gagner la guerre, les nerfs se calment. Les petits garçons entrent dans les cadets de l'aviation, de la marine ou de l'armée; ils aident aux travaux des champs ou ils ramassent le papier. Les filles apprennent le métier d'infirmière, font de la couture pour ceux qui ont tout perdu dans les bombardements ou organisent des campagnes de propagande pour l'Epargne nationale. L'orgueil et le plaisir que tout cela leur inspire les soutiennent beaucoup. Et il est curieux de voir que les enfants sont plutôt contents du rationnement alimentaire. Ils aiment sentir que chaque miette est partagée également et ils n'ont pas peur des privations de nourriture. Ils aiment qu'on leur dise, à l'école, quand les nouvelles sont mauvaises et quand elles sont bonnes. La pire vérité est moins effrayante que le doute ou que le sentiment qu'on leur cache quelque chose.

terrains à défricher et à cultiver. On peut donc être assuré que, pour ce qui continue et se développe cette activité indispensable, chacun et chacune parmi nos lecteurs tiendra à honneur d'arborer samedi et dimanche prochain cet épi à la croix fédérale, dont la signification est si grande pour tous!

L'aide féminine à la campagne

A l'Ecole cantonale d'Agriculture de Marcellin sur Morges, du 12 au 14 avril, a été donné le premier des cours romands pour la préparation de chefs de groupes pour l'aide féminine à la campagne, que le *Mouvement* a déjà annoncé (numéro du 20 mars 1943). Ce cours était organisé par l'Office fédéral de l'économie de guerre et dirigé par M^{lle} L. Jeanneret (Lausanne); une trentaine de jeunes filles l'ont suivi: chefs Eclairées, étudiantes, maîtresses ménagères, nurses, gymnasiennes. Il a été très bien réussi et il semble qu'il portera ses fruits.

En l'ouvrant, M. F. Porchet, conseiller d'Etat vaudois, a fixé la nouvelle forme de l'aide à la campagne; on renonce plus ou moins à l'aide individuelle pour former des équipes de jeunes,

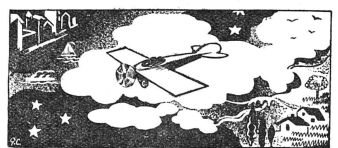
Il est inutile de tenter de cacher aux enfants la possibilité d'une invasion. Dès qu'ils savent lire, c'est là un secret qu'ils évaluent tout de suite, comme beaucoup d'autres. Mais si on leur dit exactement ce qu'il leur faut faire, ils ne redoutent pas plus l'invasion que les raids aériens. Au moment de la chute de la France, alors qu'on attendait à tout moment des parachutistes, on avait averti les enfants qu'il ne leur fallait pas donner d'indications de route aux gens qu'ils ne connaissaient pas: ceux-ci auraient pu être des parachutistes ou des membres de la cinquième colonne. Dans notre village, il était inutile de demander où habitait Mrs Smith, même si vous étiez connu comme le loup blanc. Nos enfants ne voulaient pas courir de risques. La seule différence entre eux était que les uns gardaient un silence obstiné et que les autres donnaient de fausses indications. Ils s'amusaient beaucoup!

placées sous une direction ferme et responsable, qui distribuera le travail et surveillera les bonnes volontés au service du pays. Ce qui donnera satisfaction à bien des parents.

M^{lle} Jeanneret a exposé comment on dirige un camp, dit les devoirs d'un chef de camp et a donné, le dernier jour, une vue d'ensemble sur les questions traitées. M^{lle} R. Neuenchwander, venue tout exprès de Berne, a montré ce qu'est l'organisation des groupes de service agricole; M^{lle} Amman (Berne) a dit ses expériences de chef de groupe; M^{lle} B. Rouffy, directrice de l'Ecole ménagère rurale de Marcellin, a parlé de l'alimentation de guerre; M^{lle} R. Courvoisier, paysanne à Pailly, a fait une conférence remarquable et remarquée, illustrée de citations de Ramuz, sur les travaux de la campagne, insistant sur la bonne volonté et l'esprit de compréhension qui permettent de résoudre bien des difficultés et d'aplanir tant de heurts; il ne faut pas un grand effort pour mettre d'accord paysannes et citadines.

On a encore entendu M^{me} Sauvin (Nyon), qui a donné des conseils d'hygiène, tandis que M^{lle} S. Brenner (Genève) parlait de l'apprentissage ménager rurale. M^{lle} Lüps (Berne) enfin a expliqué comment fonctionne le service de ramassage pour les paysannes tel que l'a si bien organisé son canton.

S. B.



Correspondance

A propos de la capacité civile de la femme mariée en France

Chère Mademoiselle,
Quand le *Mouvement Féministe* du 5 décembre dernier a annoncé qu'une loi du 22 septembre 1942 avait étendu assez largement la capacité ci-